

SYNDICAT MIXTE ILE DE LA REUNION MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 11 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à dix-heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte Île de La Réunion Mobilités, après convocation légale du 4 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice BOULEVART, Président.

L'assemblée délibérante était composée comme suit :

AOM Représentée	Membre du Syndicat Mixte	Présents		Représentés Procuration donnée à	Absents	
		Titulaire	Suppléant avec voix délibérative		Titulaire	Suppléant avec voix délibérative
REGION	BOULEVART Patrice	x				
REGION	CHABRIAT Jean-Pierre					x
REGION	BELLO Huguette				x	
REGION	HOARAU Fabrice					x
TCO	COUSIN MéliSSa				x	
TCO	ADOIS Jean-Claude					x
TCO	OMARJEE Irchad				x	
TCO	MIRANVILLE Vanessa		x			
CINOR	MARCHAU Jean-Pierre	x				
CINOR	LOWINSKY Jacques					x
CINOR	SOUBADOU Marie-Lyne	x				
CINOR	ALPOU Serge					x
CIVIS	FONTAINE Michel				x	
CIVIS	HOARAU Denise					x
CIVIS	PERIANAYAGOM Albert	x				
CIVIS	PAPY Anne-Marie		x			
CASUD	MAUNIER Daniel	x				
CASUD	GROSSET-PARIS Isabelle					x
CASUD	GUEZELLO Alin					x
CASUD	COURTOIS Vanessa	x				
CIREST	PANAMBALOM Dominique				x	
CIREST	PERMACAONDIN Isabelle					x
CIREST	ISSA Ridwane	x				
CIREST	PICARD Bertrand					x

Nombre de délégués en exercice : 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants

Nombre de délégués titulaires présents : 7

Nombre de délégués titulaires représentés : 0

Nombre de délégués suppléants présents avec voix délibérative : 2

Publication de la liste des délibérations du CS du 11/07/2024

Date d'accessibilité au siège du Syndicat Mixte :

Date de mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte :

15/07/2024

17/10/2024

SYNDICAT MIXTE ILE DE LA REUNION MOBILITES

LISTE DES DELIBERATIONS

NUMERO	INTITULE	DECISION		PREND ACTE
		ADOPTION	REJET	
		Unanimité/Nb de voix/Nb d'abstention		
N°2024-CS47-01	Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 11 avril 2024	X A l'unanimité		
N°2024-CS47-02	Cohérence et harmonisation tarifaire – Mise en œuvre d'une expérimentation d'un titre à l'unité (TU) Réuni'Pass journalier intermodal et interopérable à 5€	X A la majorité : 8 voix pour 1 voix contre		
N°2024-CS47-03	Décision de principe sur la démarche de reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement pour le budget primitif 2025	X A l'unanimité		
N°2024-CS47-04	Actualisation des prestations sociales : revalorisation de la valeur faciale et du montant de la participation employeur des titres restaurants	X A l'unanimité		
N°2024-CS47-05	Points sur la phase III des Etats Généraux des Mobilités (EGM) de la Région Réunion			X
N°2024-CS47-06	Validation de la mission des élus – European mobility expo – RNTP-GART – Rencontres nationales du transport public – 1er au 3 octobre 2024 à Strasbourg	X A l'unanimité		

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales dans sa rédaction issue de la réforme des règles de la publicité des actes des collectivités territoriales et leurs groupements, la présente liste des délibérations sera après examen du Conseil communautaire, affichée dans un délai d'une semaine au siège du Syndicat Mixte île de La Réunion Mobilités et publiée sur son site Internet.

Publication de la liste des délibérations du CS du 11/07/2024

Date d'accessibilité au siège du Syndicat Mixte :

Date de mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte :

15/07/2024

17/10/2024